VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 76,598, dans l'affaire intitulée succession de Mme Lélia Bonner Dwyer, ledit ordre daté et signé le 6 mars 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et en vertu d'un ordre subséquent de la même cour, daté et signé le 12 mars 1906 j'offrirai en vente à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1906, les propriétés foncières ci après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Charles et Peters, les rues Octavia et St Denis, maintenant 8. Rempart et mesurant 186' 8" de face à l'avenue St Charles, 295' 5" de profondeur sur le côté près de l'avenue Peters, 245' 7" 4" de face à la rue Octavia et 180' de largeur dans le fond. Ladite propriété a été divisée par D. M. Broenan, ingénieur civil et député voyer de ville, d'après le plan daté le 30 janvier 1906 dans le but de la vendre dans cinq lots et sera offerte comme suit:

Le lot No 1 mesurant 45' sur l'avenue St Charles, 195' 5" sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, 43' 5" 3"' sur la ligne du fond et 183' 5" 3"' sur la ligne la plus près de la rue Octavia.

Le lot No 2 mesurant 45' sur l'avenue St Charles, 183' 5" 3"' sur la ligne du lot No 1, 43' 5" 3" sur la ligne du fond et 171' 5" 6" sur la ligne du lot No 3.

Le lot No 3 mesurant 48' 4" sur l'avenue St Charles 171' 5" 6"' sur la ligne du lot No 2, 46' 6" 5" sur la ligne du fond et 158' 6" 5"' sur la ligne du lot No 4.

Le lot No 4, mesurant 48' 4" sur l'avenue St Charles, 158' 6" 5"' sur la ligne du lot No 3 46' 6" 5"' sur la ligne du fond et 145' 7" 4"' sur la rue Octavia.

Le lot No 5 mesurant 100' de face à la rue Octavia par 180' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot 5 portant le numéro municipal 1631 rue Octavia et consistant en une fort jolie résidence substantielle à deux étages, contenant large vestibule, grand salon, salle à manger extra grande, cuisine, sept chambres à coucher et six bonnes chambres dans la mansarde, chambre à bain, lumières électriques, gaz, eau filtrée partout, manteaux de cheminées etc., etc. vente sujette à bail expirant le 30 septembre 1907.

Les lots ci-dessus seront offerts d'après le plan ci après: Le lot No 1 seul, et alors le lot No 2 seul et alors les lots No 1 et 2 ensemble. Le lot No 3 seul, et alors le lot No 4 seul, et alors les lots Nos 3 et 4 ensemble, l'adjudication devant être faite séparément ou ensemble, d'après que le prix de l'enchère pris séparément ou ensemble sera le plus grand. Le lot No 5 devant être offert comme une portion séparée.

2° Lot No 2, Place Audubon, mesurant 141 pieds 3 pouces de face au parc de la Place Audubon, 209 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur et face à l'avenue St Charles, 206 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot 4, et 114 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur au travers du fond.

3° Lot No 18, Place Audubon, mesurant 100 pieds de face au Parc de la Place Audubon, 196 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, 195 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 20, et 100 pieds 0 pouce 1 ligne de largeur au travers du fond.

4° Lot No 28, Place Audubon, mesurant 100 pieds 0 pouce de face au Parc de la Place Audubon, 188 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 189 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 26, et 103 pieds 4 pouces 5 lignes de largeur au travers du fond.

5° Lot No 27, Place Audubon, mesurant 100 pieds de face à la Place Audubon 188 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 189 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 25 et 95 pieds 0 pouce 5 lignes de largeur au travers de la ligne du fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance en 1, 2 et 3 ans, représentés par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, payable annuellement avec hypothèque d'usage, privilèges de vendeur et autres clauses de sécurité. Les actes de ventes devant être passés pardevant Lamar C. Quintero, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour 1906; les acquéreurs des propriétés de la Place Audubon doivent aussi assumer n'importe lequel ou tous les assessements levés par le Parc contre lesdites propriétés pour l'année 1906. Ceux désirant acheter les propriétés de la Place Audubon devront se référer à l'étude de W. Morgan Gurley, notaire, où renseignements complets peuvent être obtenus concernant les restrictions sous lesquelles ces propriétés sont vendues, un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Agent de propriétés foncières et Encanteur,
318 rue Baronne.
17 mars—17 18 25—avril 1 8 15 17

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Darmana.

ILET DE VALEUR

Dans le Troisième District.

Borné par les rues Abondance, Trésor, St Antoine et Bagatelle,

Comprenant dix sept lots, maintenant usité pour une laiterie.

Devant être vendu en entier.

A L'ENCAN à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne

MERCREDI, LE 2 MAI A MIDI.

Pour le compte de Brady Moulin.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune—Meyer Eiseman, encanteur Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dossier No 63 806 intitulée Succession de Louis Darmana, signé le 21 mars 1906, et ordonné à T. J. Brady, encanteur, sous offre non de vendre, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 225 227, 229 rue Baronne, MERCREDI le 2 mai 1906, à midi, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Le lot No 1 mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et formant l'encoignure des rues Bagatelle et Trésor.

Le lot No 2 mesurant trente pieds de face à la rue Bagatelle et est contigu au lot No 1 et mesurant cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 3 mesurant quatre pieds et quatre pouces de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, et quatre vingt dix pieds sur la ligne le divisant de la ligne réelle du lot No 4, et quatre-vingt dix pieds sur la ligne du lot No 17, ledit lot étant irrégulier en forme.

Le lot No 4 mesurant onze pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Abondance sur cent cinquante pieds et un pouce sur la ligne le divisant du lot No 5, et cent six pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Bagatelle et quatre vingt quatre pieds huit pouces et neuf lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 5 mesurant vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Abondance par cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Abondance et St Antoine, mesurant trente pieds un pouce de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur et façade à la rue Abondance et cent pieds sur la ligne le divisant du No 7.

Les lots 7 à 14 inclusivement mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur chacun entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 15 formant l'encoignure des rues St Antoine et Trésor, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue St Antoine par une profondeur et façade de cent pieds à la rue Trésor et une profondeur égale sur la ligne le divisant du lot No 14.

Les lots Nos 16 et 17 sont contigu et mesurant chacun vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Trésor par cent cinquante pieds et un pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1 et 2 ans, représenté par billets portant intérêt au taux de 8 0|0 par an dès la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julius E. Habans, notaire. 10 0|0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS,
Encanteurs 712 rue Commune,
Sous l'Hôtel St Charles.
1 av—1 8 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

MAISON DOUBLE,

2037-2039 rue St-Thomas.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-27-29 rue Baronne, MERCREDI, 11 avril 1906 à midi, Meyer Eiseman, Encanteur—Sous et en vertu d'un jugement de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans, dossier No 76,534, intitulée la succession de Mme Caroline Herber, signé le 2 janvier 1906, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières 225 27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 11 avril 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton (maintenant St Thomas), Joséphine, St André et Chippewa, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan fait par J. A. Celles, le 6 juillet 1864, et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer (née Schuker), pris par Alphonse Barnett, notaire, le 14 juillet 1864. Le lot 2 ayant (en mesure anglaise) 18 pieds 9 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas, sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 3, contigu au lot No 2, mesurant (en mesure anglaise) 25 pieds 11 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent en une maison double à deux étages, Nos 2037-2039 rue St Thomas laquelle contient 8 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour tous les certificats, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. F. Henriques, notaire, l'acquéreur ne devant avoir droit à aucun loyer jusqu'au passage de l'acte et le paiement du prix entier, payant pour tout deux les taxes de ville et d'Etat pour 1906, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication avec Eiseman et Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune.

Théodore Roehl, Dinkelspiel, Hart & Davey avocats pour l'exécuteur.
11 mars—11 18 25—av 1 8 11

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 199 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur et de Choix POUR RESIDENCE.

Résidence simple à deux étages, No 2234 rue Dryades.

Cottage simple, No 1528 rue Magasin.

Cottage double, Nos 1729-31 rue Première.

Résidence simple à deux étages No 1021 rue Orléans.

Succession de veuve Michel Lazard, (née Levy).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 78,465.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 25 avril 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 78,465 daté le 14 mars 1906, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le 4me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 1|3 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 1|4 de pouces.

Etant le nouveau No municipal 2234 rue Dryades.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Race, Orange et Constance, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasin par une profondeur de 123 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Connu par le nouveau No municipal 1528 rue Magasin.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No Huit dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, Baronne et Phillip, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 15 mars 1852, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Première par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Connu comme les nouveaux Nos municipaux 1729-1731 rue Première.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Bourgogne, Rempart et Ste Anne et mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 85 pieds 10 pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Bourgogne, et 85 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue des Remparts, tenant en M. A.

Connu comme le nouveau No municipal 1021 rue Orléans.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans après la date, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent de frais d'avocats. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1906. L'acquéreur collectant les loyers seulement de la date du passage de l'acte de vente et devant payer pour tous les certificats et les actes de ventes pardevant Emanuel L. Weil, notaire.
18 mars—18 25—av 1 8 15 22 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Victorine Montrejean, Vve Pierre Duplain, vs J. C. Giddens.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 23,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 18me jour d'avril 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret, un lit de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Alcée J. Villeré, avocat pour la demanderesse.
7 avril—7 8 18

Mme Bridget McNamra vs Mme Henrietta Jackson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,884. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 17me jour d'avril 1906, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

E. A. O'Sullivan, avocat pour la demanderesse. 6 av—6 8 17

Joseph Justi vs Jacob Dotter aussi connu comme Jacob Rice

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,100—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 14me jour d'avril 1906, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval de course nommé Jucora. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—J. E. Habans, avocat pour le demandeur. 3 avril—3 8 13 14

E. S. COBB.

INSTALLATION DE LAITERIE DE PREMIERE CLASSE—La propriété de Mme Jas Ernst, 3436 avenue Washington. "Laiterie Louisiana".

JEUDI, le 19 avril, à 11 heures a. m., la propriété suivante, à savoir: 60 vaches, 10 veaux, 2 taureaux, 4 chevaux, 15 cochons gras, 1 wagon à lait, 1 charrette à lait, 1 wagon à fourrage, 1 buggy, 1 charrette à tombereau, 4 jeux de harnais, 2 auges à fourrage, 1 tank à eau, 1 glacière, 2 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes les sommes au dessous de $100.00 comptant, toutes les sommes au-dessus de $100.00 en un crédit de quatre vingt dix jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Sans limite.

E. S. COBB Encanteur.
1er avril—1 8 15 Bureau 925 rue Gravier.

INSTALLATION DE LAITERIE DE PREMIERE CLASSE

La Propriété de Pierre Longuefosse, 1726 rue Cambronne, Carrollton, Mardi 16 avril à 11 heures a. m.

La propriété suivante à savoir:

20 vaches, 5 veaux, 1 taureau, 2 bons chevaux de travail, 1 wagon à lait 1 wagon à fourrage, 1 tombereau, 2 jeux de harnais, 1 auge à fourrage, 2 jeux de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes les sommes au-dessous de $100, comptant; toutes sommes au dessus de $100 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité; le plus fort acquéreur aura la clientèle. Pas de limite.

E. S. COBB, Encanteur,
1 avril—1 8 15 Bureau 925 rue Gravier.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pharmaciens, Attention! VENTE EN BLOC

Des Meilleurs Médicaments et Objets de Fantaisie de Commerce dans le District,

La "Primrose Drug Store", coin des rues Iberville et Marais.

Stock complet de Médicaments, Objets pour Toilette, Parfumeries, Objets de fantaisie, Candies, Articles divers de pharmacien, Etc. Installations élégantes, Comptoir pour prescription, "Silent Salesmen", Comptoirs, Etagères, Etc.

Ensemble avec le droit d'occupation sous bail terminant le 30 juin 1915

Sur les lieux Nos 1431-1433 rue Iberville, SAMEDI, le 28 Avril 1906, à 11 heures A. M.,

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable, le juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, lequel dit ordre est daté et signé le 12 mars 1906 et amendé le 26 mars 1906, dans l'affaire de la succession de Ellsworth Robins De Bow, No 78,575, du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux, SAMEDI le 28 avril, à 11 heures a. m., le contenu entier de l'endroit ci-dessus décrit, ensemble avec le droit d'occupation sous le bail terminant le 30 juin 1915.

Conditions—Comptant. L'acquéreur en plus du montant de son adjudication doit assumer le paiement de tout loyer dû, et qui doit devenir dû sur ledit bail, faire 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication particulièrement avec l'encanteur.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
27 mars—27—avril 1 8 15 22 28 137 rue Carondelet. Phone Main 2967 R

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEMEURE ELEGANTE

Rue Broadway, No 382 entre les rues Pine et Esther,

LE LOT 45x120.

MERCREDI, le 18 avril 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 229 rue Baronne, en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Ellsworth Robins De Bow, No 78,575, du Dossier de ladite Cour, lequel dit ordre est daté et signé le 12 mars 1906, je vendrai MERCREDI, le 18 avril, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 46, Greenville, borné par les rues Ann, Esther, Pine et Broadway, laquelle dite portion de terre est composée de tout du lot No 1 et quinze (15) pieds du lot No 20 contigu dans ledit ilet et mesurant ensemble quarante cinq (45) pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds commençant à cent vingt (120') pieds de l'encoignure de la rue Esther et c'est trente cinq (135') pieds de l'encoignure de la rue Ann, le tout d'après un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 26 mai 1905 enregistré en l'étude de Edw. Rightor, notaire. Etant la même propriété acquise par Ellsworth R. De Bow de Mme Lulu A. McNeil, par un achat par un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 12 juin 1905 et enregistré dans le bureau des transferts dans cette paroisse dans le livre 199, folio 617.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, en plus du prix de l'adjudication, devant assumer toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1906, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant Edw. Rightor, notaire.

Phone Main 2967—R GEO. ST PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.
18 mars—18 25—avril 1 8 15 18

Morgan & Metzler

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Edward Filleul—No 75,848—Cour Civile de District—Division A—Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, daté et signé le 2 avril 1906 et adressé à Morgan & Metzler, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, MARDI, le 8 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Désiré, Girod, maintenant Villeré, et St Jean Baptiste, maintenant Robertson, désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, daté le 13 janvier 1840 et déposé en l'étude de L. Keney, notaire. Lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun trente huit pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt pieds huit pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Walter L. Gleason avocat.
MORGAN & METZLER,
Encanteurs, 331 rue Carondelet.
5 avril—5 8 15 22—mai 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Odelie Zebriska.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,987—Division D—Attendu que Mark G. Bobe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Odelie Zebriska, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—John Dymond, Jr, avocat.
5 avril—5 9 14

Succession de Vve Paul Nold.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 77,276—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Tognoni, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
6 avril—6 8 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple en Bois à Deux Etages à Algers,

A un demi-mille à l'arrière de la Réserve Navale.

Succession de Milford Jackson—No 76,527—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 3 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 27 mars 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans la Manche Campus, dans le cinquième district de cette ville, et désigné comme lot No 92 sur un plan de C. Uncas Lewis, voyer, daté le 20 mai 1871, annexé à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 12 juin 1871, d'après lequel plan ledit lot mesurant quarante huit pieds de face à la Manche Campus sur une profondeur de cent cinqdante pieds, étant la même propriété acquise par le détenu Milford Jackson, par acte pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 1er octobre 1903, enregistré dans le livre des transferts 193, folio 716.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendu, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur desdits billets et de payer, au-dessus et en plus de son enchère, les taxes de l'année 1906.

L'acte de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire, aux frais de l'acquéreur.

N. E. Humphrey, avocat.
1 avril—1 8 15 22—mai 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de F. Von Baunsten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,918—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présentés par Carl Wernicke, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Farrar, Jones & Kruttschnitt, avocats. 7 avril—7 11 16

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE DEMEURE

No 2819 rue Banks, entre White et Dupré.

Contenant 4 chambres, avec 2 chambres dans la bâtisse contigue, galerie sur la façade, passage pour voiture et pelouse sur le côté. Jolies résidences aux alentours et à proximité des chars de ceinture Tulane et Canal, Eglises, Ecoles et Marchés.

Succession de John Hopper et femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D — No 78,762.

MARDI, le 8 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et, conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 4 avril 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Dupré et Palmyre, mesurant vingt quatre (24') pieds de face à la rue Banks sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent (100') pieds et est pris du côté le plus près de la rue Dupré du lot désigné par le numéro cinq sur un devis annexé à un acte de vente par J. A. Renach et als à Mme S. F. Leroy, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 avril 1905.

Les améliorations comprennent le cottage 2819 rue Banks, contenant 4 chambres et citerne, hangar, et deux chambres dans la bâtisse contigue au hangar.

Conditions—Comptant, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente, l'acte de vente et les taxes aux frais de l'acquéreur pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire.
6 avril—6 8 15 22 29—mai 6 8

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Attrayant et de Choix,

2055-57 rue Royale, entre les rues Clouet et Montégut.

Succession de Alice M. Météyé, femme de Numa J. Aubry.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 9 février 1906, et signé le 15 février 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, in re, succession de Alice M. Météyé, femme de Numa J. Aubry (dossier No 70,289), il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Royale, Montégut, Clouet et Grandshommes ou Dauphine, mesurant 35 pieds de face à la rue Royale par 73 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double de choix et commode, désigné par les numéros municipaux 3055-57 rue Royale, et contenant 5 chambres etc., de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mercer Williams Patton, notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

Albert Veerhies, avocat pour le demandeur.
Emile Pomes, avocat pour les défendeurs.
18 mars—18 25—avril 1 8 15 19

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Bijouterie,

Succession de Barbara Feucht.

No 78,851—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

LUNDI, LE 9 AVRIL 1906,
à 11 heures a. m., sur les lieux,
500-502 RUE BASSIN.

coin de la rue St Louis, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1906, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite comme suit contenue dans le local ci-dessus mentionné—

Un lot de meubles de maison, bijouterie, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux,
28 mars—28—avril 1 8 9

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS ! !

Une grande chance pour acquérir un Cottage,

No 1523 avenue Cleveland.

Dans cet Ilet désirable,

Rues Canal, Sud Villeré et Howard.

Succession de Rosie ou Rosa Steinlauf.

No 78,240—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 26 avril 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Gasquet), les rues Sud Villeré, Canal et Howard désigné comme lot No 12 sur un plan par Castaing & Celles, daté le 10 avril 1868, et mesurant vingt cinq [25] pieds de face à l'avenue Cleveland, (autrefois rue Gasquet) par quatre vingt seize pieds un pouce et quatre lignes [96' 1' 4"] de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, confortablement distribué, avec une allée sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire, les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur qui devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.
25 mars 25—av 1 8 15 22 26

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés désirables du Premier District.

Résidence simple à deux étages, 619 rue Race, retirée de la banquette, chemin pour voitures, pavage en briques sur le devant, grande cour, huit belles chambres, hangars et citernes.

Résidence simple à deux étages, bien construite, 725 rue Race, presque vis-à-vis du Parc Annonciation, retirée de la banquette, six chambres ou plus, grande pelouse sur le devant.

Résidence simple à deux étages extra grande, 717 rue Race, près du Parc Annonciation, contenant vingt chambres ou plus, vestibule dans le centre, retirée de la banquette, joli grillage en fer, cour pavée en briques